Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BUT TC, veuillez visiter :
buttc.fr/annales-sujets-et-corriges

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION - PARCOURS BUSINESS INTERNATIONAL : ACHAT ET VENTE

ÉVALUATION DE COMPÉTENCE : STRATÉGIE À L'INTERNATIONAL - FORMULER UNE STRATÉGIE DE COMMERCE À L'INTERNATIONAL

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION - PARCOURS BUSINESS INTERNATIONAL : ACHAT ET VENTE	AUCUN COEFFICIENT NATIONAL N'EST ATTRIBUÉ À UNE ÉPREUVE AUTONOME C10

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : MAISON DES VERGERS, ENTREPRISE FICTIVE SITUÉE À ANGERS, MAINE-ET-LOIRE

Vous êtes chargé de développement international au sein de Maison des Vergers, une PME française qui produit et commercialise du jus de pomme premium en bouteille de verre de 1 litre. La direction étudie un premier développement à l'export vers l'Allemagne, la Belgique ou le Royaume-Uni.

Votre mission consiste à réaliser un diagnostic de la capacité de l'entreprise à s'internationaliser, à comparer les marchés à partir des informations du dossier, puis à formuler une recommandation argumentée. Les données chiffrées et hypothèses nécessaires sont fournies dans les documents DT 1 à DT 3. Les calculs sont à présenter avec leurs unités et un arrondi au centime pour les montants, au dixième pour les pourcentages et au centième pour les scores.

Les mentions de réglementation dans le dossier sont des points de contrôle à intégrer à votre analyse. Toute vérification réglementaire complémentaire doit être proposée à partir de sources officielles et fiables. L'évaluation porte sur les compétences de stratégie à l'international du BUT Techniques de commercialisation. Les modalités d'organisation et de contrôle des compétences relèvent de l'IUT.

PARTIE 1 : Diagnostic de la capacité à s'internationaliser (5 points)

Diagnostic interne, veille et fiabilité de l'information

À partir des documents DT 1 et DT 2, évaluez les ressources et contraintes de Maison des Vergers avant son premier développement à l'export. Distinguez les faits établis des informations qui nécessitent une vérification.

Données internes de Maison des Vergers

Indicateur	Donnée
Chiffre d'affaires annuel	2 400 000 €
Capacité annuelle de production	500 000 bouteilles
Production annuelle actuelle	420 000 bouteilles
Trésorerie mobilisable pour le projet export	45 000 €
Budget maximal de lancement sur le premier marché	25 000 €
Équipe mobilisable	1 responsable export à mi-temps et 1 assistante commerciale à un quart-temps
Expérience export	Aucune vente directe à l'étranger
Certification qualité	Plan de maîtrise sanitaire en place; certification IFS non détenue

Source : données communiquées par la direction de l'entreprise pour le cas.

1.1 (2 points) Réalisez un diagnostic interne structuré en distinguant au moins deux atouts et deux limites de l'entreprise. Pour chaque élément, indiquez sa conséquence possible sur le lancement export.

1.2 (1,5 point) Calculez la capacité de production encore disponible en bouteilles et en pourcentage de la capacité annuelle. Utilisez la formule $\text{capacité disponible} = \text{capacité annuelle} - \text{production actuelle}$, puis $\text{taux disponible} = \frac{\text{capacité disponible}}{\text{capacité annuelle}} \times 100$. Interprétez le résultat au regard d'un lancement export.

1.3 (1,5 point) Pour chacune des informations du DT 2, indiquez un moyen de vérification et une source à privilégier. Distinguez une source institutionnelle ou réglementaire d'une source commerciale ou secondaire. Expliquez en une phrase pourquoi la vérification est nécessaire avant toute décision.

PARTIE 2 : Analyse de l'environnement et sélection des marchés (6 points)

Veille internationale, analyse PESTEL et matrice multicritère

Les éléments de marché ci-dessous sont des hypothèses de travail établies pour le cas. Les scores de la matrice doivent être justifiés à partir de ces éléments. Un score de 1 correspond à une situation très défavorable et un score de 5 à une situation très favorable. La note pondérée est calculée par $\text{note du marché} = \frac{\sum(\text{poids} \times \text{score})}{100}$.

Matrice multicritère de présélection

Critère	Poids	Allemagne	Belgique	Royaume-Uni
Demande accessible pour le produit	25	4	3	5
Dynamique de croissance	20	3	2	4
Facilité d'accès commercial et réglementaire	20	4	5	2
Potentiel de marge contributive	20	3	4	5
Maîtrise des risques et des ressources	15	4	5	2

Les poids totalisent 100. Les appréciations qualitatives utiles à la notation figurent au DT 2.

2.1 (2 points) Pour chacun des trois pays, calculez la note pondérée sur 5 à l'aide de la formule donnée. Présentez le détail des produits poids-score pour au moins un pays et classez les marchés du score le plus élevé au score le plus faible.

2.2 (2 points) Réalisez une analyse PESTEL synthétique comparant les trois marchés. Présentez au moins quatre facteurs, couvrant au minimum trois dimensions du PESTEL, et expliquez leur incidence sur l'opportunité ou le risque pour Maison des Vergers.

2.3 (2 points) Interprétez les résultats de la matrice. Identifiez le marché le mieux classé et le marché présentant le profil de risque le plus maîtrisable. Expliquez pourquoi le classement chiffré ne suffit pas, à lui seul, à arrêter la décision.

PARTIE 3 : Évaluation financière et choix du marché prioritaire (6 points)

Calcul de contribution, seuil de couverture du lancement et sensibilité au change

Pour cette étude, le coût variable unitaire comprend le coût de fabrication et de conditionnement. Les coûts de transport indiqués sont calculés par bouteille jusqu'au point de livraison retenu dans l'hypothèse commerciale du dossier. Les frais fixes correspondent au budget de lancement estimé pour la première année. Les montants ne comprennent ni impôt ni frais financiers.

Pour le Royaume-Uni, le client paie 1,28 GBP par bouteille. Le taux fourni est $1\ \text{GBP} = 1,17\ \text{EUR}$. Le chiffre d'affaires unitaire en euros est donc $P_{EUR} = P_{GBP} \times 1,17$. Pour chaque pays, la contribution unitaire est $C_u = P_{EUR} - C_{fabrication} - C_{transport}$, et la contribution annuelle nette du lancement est $C_{annuelle} = C_u \times Q - F$.

Hypothèses financières par marché

Marché	Prix de vente unitaire	Coût variable fabrication et conditionnement	Transport par bouteille	Volume prévu	Frais fixes de lancement
Allemagne	1,45 €	0,90 €	0,12 €	25 000 bouteilles	12 000 €
Belgique	1,42 €	0,90 €	0,08 €	20 000 bouteilles	8 000 €
Royaume-Uni	1,28 GBP	0,90 €	0,24 €	30 000 bouteilles	22 000 €

Données prévisionnelles fournies par la direction; quantités correspondant au scénario central de première année.

3.1 (2 points) Convertissez en euros le prix de vente unitaire prévu au Royaume-Uni. Calculez ensuite la contribution unitaire de chacun des trois marchés. Présentez les calculs et les unités.

3.2 (2 points) Calculez, pour chaque marché, la contribution annuelle nette du lancement selon le scénario central. Indiquez le marché le plus favorable selon cet indicateur et précisez si le lancement couvre les frais fixes dans le scénario retenu.

3.3 (2 points) Pour le marché belge, calculez le volume minimal nécessaire pour couvrir les frais fixes de lancement, selon $Q_{seuil} = \frac{F}{C_u}$. Arrondissez au nombre entier supérieur. Comparez ce seuil au volume prévu. Puis indiquez l'effet d'une baisse de 5 % de la livre sterling, exprimée en euros par livre, sur la contribution unitaire britannique, toutes les autres données restant inchangées.

PARTIE 4 : Formulation de la stratégie d'entrée et plan d'action (3 points)

Recommandation argumentée, mode d'entrée et maîtrise des risques

La direction attend une recommandation opérationnelle pour les douze premiers mois. Votre proposition doit tenir compte des capacités internes, des résultats de la matrice multicritère, des calculs financiers et des vérifications réglementaires restant à effectuer.

4.1 (1,5 point) Recommandez un marché prioritaire et un mode d'entrée adapté parmi les options suivantes : vente directe à des détaillants, recours à un importateur-distributeur local, ou lancement simultané sur plusieurs marchés. Justifiez votre choix par au moins trois éléments quantifiés ou documentés du dossier.

4.2 (1,5 point) Proposez un plan d'action en trois étapes pour les douze premiers mois. Pour chaque étape, précisez une action, un indicateur de suivi et un risque à maîtriser. Intégrez au moins un contrôle réglementaire ou éthique et une condition de passage à l'étape suivante.

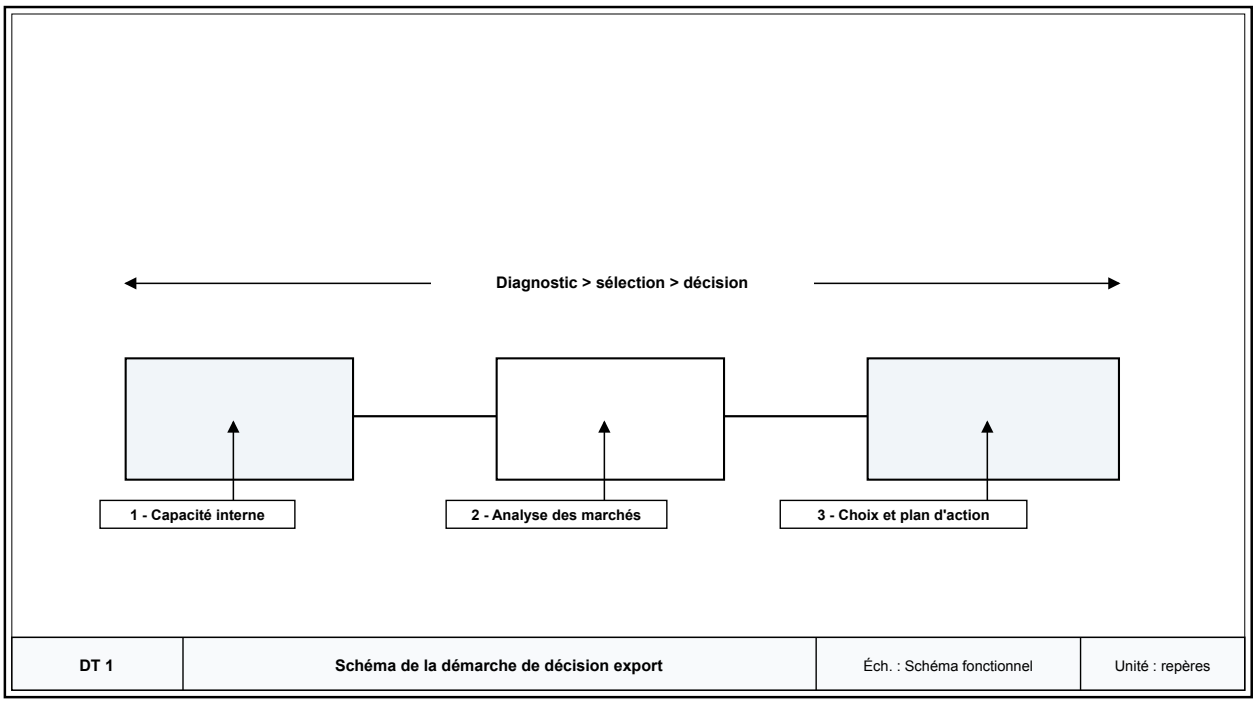
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DIAGNOSTIC INTERNE ET SCHÉMA DE DÉCISION EXPORT

Maison des Vergers est une PME indépendante qui transforme des pommes issues de producteurs partenaires du Maine-et-Loire. Son produit étudié est un jus de pomme premium, sans alcool, conditionné en bouteille de verre de 1 litre. Les données de capacité, de production, de trésorerie, d'équipe et de budget figurent dans le tableau de la partie 1.

Le schéma ci-dessous représente une démarche d'analyse à suivre et non un calendrier réglementaire. Les décisions doivent être documentées et réévaluées à partir de données fiables.



Les étapes sont liées par une progression d'analyse; le schéma n'est pas à l'échelle.

DT 2 : INFORMATIONS DE MARCHÉ, VEILLE ET POINTS RÉGLEMENTAIRES

Les informations ci-dessous sont des éléments de cadrage fournis pour le cas. Elles ne remplacent pas une vérification au moment du lancement auprès de sources officielles, des importateurs et des partenaires locaux.

Sources à privilégier pour les vérifications : Eurostat et les administrations statistiques nationales pour les données de marché; Commission européenne et autorités nationales compétentes pour les exigences applicables dans l'Union européenne; autorités britanniques compétentes et dispositifs officiels d'information à l'importation pour le Royaume-Uni; chambres de commerce et opérateurs logistiques pour les pratiques commerciales, à recouper avant décision.

Éléments de comparaison des marchés

Élément	Allemagne	Belgique	Royaume-Uni
Demande accessible pour un jus premium	Marché important; présence de circuits spécialisés et de distributeurs régionaux	Marché plus restreint; proximité linguistique et logistique à travailler selon la région	Marché important; demande identifiée pour des boissons premium
Dynamique de croissance retenue dans l'étude	Modérée	Faible à modérée	Soutenue selon l'hypothèse commerciale du cas
Accès commercial	Recherche d'un distributeur spécialisé nécessaire	Réseaux de distribution accessibles à une PME, sous réserve de prospection ciblée	Recours à un importateur local recommandé pour limiter la charge opérationnelle
Risque et charge opérationnelle	Gestion de la traduction et de l'étiquetage; marché concurrentiel	Distance réduite et fonctionnement en euros; volumes potentiellement limités	Change GBP/EUR, formalités d'importation et charge de vérification plus importantes
Point de contrôle produit	Vérifier les mentions d'étiquetage dans la ou les langues requises pour les circuits visés	Vérifier les langues et mentions applicables selon la région de commercialisation	Faire vérifier les mentions exigées sur le marché britannique par l'importateur et une source officielle

Données et hypothèses fournies pour l'étude de cas.

Sources et contrôles documentaires à réaliser

Sujet	Référence ou contrôle à vérifier	Utilité pour la décision
Étiquetage alimentaire dans l'Union européenne	Règlement (UE) n° 1169/2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires	Vérifier les mentions obligatoires, leur présentation et les exigences linguistiques applicables
Jus de fruits dans l'Union européenne	Directive 2001/112/CE relative aux jus de fruits et à certains produits similaires destinés à l'alimentation humaine, dans sa version applicable	Vérifier les dénominations de vente et les caractéristiques applicables au produit
Royaume-Uni	Exigences d'importation et règles alimentaires applicables au lieu de vente, à confirmer auprès des autorités britanniques compétentes et de l'importateur	Évaluer les formalités, l'étiquetage et les responsabilités des opérateurs avant de chiffrer le lancement
Tendances et taille de marché	Données statistiques officielles, complétées par des données de distributeurs et d'études sectorielles identifiées	Éviter de confondre prévisions commerciales, données mesurées et affirmations promotionnelles

Références générales utiles; contrôler leur applicabilité et leur version en vigueur avant commercialisation.

DT 3 : HYPOTHÈSES DE COÛTS, DE CHANGE ET RÈGLES DE CALCUL

Les montants de ce document sont des hypothèses du cas et non des prix garantis par un transporteur ou un acheteur. Les prix et coûts sont exprimés hors taxes. Les volumes prévisionnels sont des estimations de première année. Pour les calculs financiers, ne pas ajouter de coût qui n'est pas indiqué; toute limite du modèle peut être signalée dans la réponse.

Formules utiles : $C_u = P - C_v - C_t$; $C_{annuelle} = C_u \times Q - F$; $Q_{seuil} = \frac{F}{C_u}$. Pour le change, $P_{EUR} = P_{GBP} \times T$, où T est le nombre d'euros pour une livre sterling. Dans le test de sensibilité, une baisse de 5 % du taux signifie $T_{nouveau} = T_{initial} \times 0,95$.

Récapitulatif des paramètres de calcul

Paramètre	Valeur	Unité ou règle
Coût variable fabrication et conditionnement	0,90	€ par bouteille
Taux de change initial	1,17	€ pour 1 GBP
Variation de change à tester	-5 %	Baisse du taux EUR par GBP
Règle d'arrondi des volumes seuils	Entier supérieur	Bouteilles
Règle d'arrondi des résultats financiers	Deux décimales	Euros

Valeurs reprises dans les questions de la partie 3.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 1.1, 1.2, 1.3 et 2.2 | **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les tableaux ci-dessous. Pour la question 1.1, des réponses structurées sur la copie sont acceptées. Pour la question 1.3, citez une source identifiable et précisez ce qu'elle permet de vérifier.

Diagnostic interne et conséquences

Atout ou limite	Élément de preuve du dossier	Conséquence pour le projet export
.....		
.....		
.....		
.....		

Vérification des informations de marché

Information à vérifier	Source à consulter	Contrôle à effectuer
Données de demande et de croissance		
Exigences d'étiquetage et de dénomination		
Formalités d'importation au Royaume-Uni		

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 2.1, 3.1, 3.2 et 3.3 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les calculs avec les étapes utiles. Les notes de marché sont exprimées sur 5; les calculs financiers sont exprimés en euros. Pour les volumes seuils, appliquez l'arrondi à l'entier supérieur.

Calcul des notes pondérées

Marché	Somme des produits poids-score	Note pondérée sur 5	Rang
Allemagne			
Belgique			
Royaume-Uni			

Calculs financiers par marché

Marché	Prix unitaire en euros	Contribution unitaire	Contribution annuelle nette
Allemagne			
Belgique			
Royaume-Uni			

Seuil de couverture et sensibilité au change

Calcul	Résultat
Volume seuil Belgique	
Écart entre le volume prévu en Belgique et le volume seuil	
Taux EUR par GBP après baisse de 5 %	
Contribution unitaire britannique après variation de change	

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.